

Baccalauréat en design d'intérieur

1-016-1-0

Guide des étudiants

- Cheminement de programme
- Informations générales
- Calendrier et dates importantes

Février 2025

TABLE DES MATIERES

Mot de bienvenue	3
Technicienne en gestion des dossiers étudiants (TGDE).....	4
Dates importantes à retenir	4
Présentation du personnel	5
Code d'accès et UNIP.....	6
Centre étudiant	6
Effectuer un choix de cours – horaires.....	6
Demande d'exemption et d'équivalence de cours	8
Courriel institutionnel obligatoire	10
Carte étudiante.....	10
Frais de scolarité et assurances étudiantes.....	10
Achat d'un ordinateur / service informatique	11
Casiers.....	11
Règlement pédagogique.....	11
Regroupement étudiant RÉD et Services de l'UdeM	12
Services de la Faculté de l'aménagement	12

MOT DE BIENVENUE

Bienvenue dans le baccalauréat en design d'intérieur !

C'est un grand plaisir pour nous, en tant que professeurs du programme de design d'intérieur, de vous souhaiter la bienvenue et de vous féliciter de votre décision de vous engager dans un domaine en pleine croissance.

Vous avez choisi de vous joindre à une discipline dont les préoccupations touchent l'amélioration de la qualité de vie des personnes en créant des espaces intérieurs de tous genres.

Vous vous préparez à l'exercice d'une profession dont la mission est d'intervenir sur les environnements intérieurs dans lesquels nous passons 90 % de notre temps. Pour y parvenir, au cours des trois prochaines années, au travers des multiples cours et ateliers du programme, vous acquerrez l'apprentissage de l'ensemble des expertises liées à ce domaine.

Votre projet de formation représente un cheminement varié riche en activités de toutes sortes. Il vous apportera des connaissances et des habiletés avec lesquelles vous façonnerez des outils intellectuels, esthétiques et pratiques qui vous permettront de vous intégrer à la profession.

Vous aurez l'occasion d'approfondir vos connaissances sur une variété d'espaces intérieurs : environnements de travail, environnements dédiés aux loisirs, espaces privés et, bien entendu, sur des environnements publics complexes et étendus. Le design d'intérieur s'intéresse à tous ces types de lieux et se préoccupe de l'intégration harmonieuse de l'environnement bâti, qui a pour objectif d'améliorer la qualité de vie des personnes qui y habitent.

Votre formation fait partie des programmes de l'École de design. Avec ses 25 ans d'existence, le programme de baccalauréat en design d'intérieur est le premier en son genre au Québec. La qualité de ses cohortes précédentes, mise de l'avant par les expositions de fin d'études et les parcours professionnels de haut niveau de ses nombreux diplômés au Québec et ailleurs, témoigne de la valeur de cette formation et du potentiel de succès de ses nouveaux étudiants. Vous êtes privilégiés d'avoir été admis dans ce programme dynamique et très contingenté.

L'équipe professorale

Design d'intérieur

École de design

TECHNICIENNE EN GESTION DES DOSSIERS ÉTUDIANTS (TGDE)

Tout d'abord, je tiens à vous féliciter d'avoir été accepté au programme de baccalauréat en design d'intérieur. Vous avez été sélectionné parmi de nombreux candidats.

Au cours des trois prochaines années, il me fera plaisir d'être votre première personne-ressource au sein de l'École de design. Mon rôle est de veiller au bon déroulement de votre cheminement d'études, de répondre à vos questions et de vous orienter au besoin vers les services appropriés.

Ce guide sera pour vous un outil pratique auquel vous pourrez vous référer en tout temps. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour bien débuter votre baccalauréat.

Je vous souhaite beaucoup de succès dans vos études en design d'intérieur !

Au plaisir de faire votre connaissance,

tgde-dei@ame.umontreal.ca

Bureau 1044

DATES IMPORTANTES À RETENIR

Dimanche 15 septembre 2024

Date limite pour votre **demande d'exemption et d'équivalence** (page 8-9)

Une seule demande peut être effectuée pour la totalité du programme

Début septembre 2024

Journée d'accueil des nouveaux étudiants

Invitation par courriel pour la date exacte

Mardi 3 septembre 2024

Rentrée scolaire

Autres dates importantes

Consulter le [Calendrier universitaire 2024-2025](#)

(Dates d'annulation sans frais et abandon de cours avec frais, congés fériés, etc.)

PRÉSENTATION DU PERSONNEL

Personnel administratif de l'École design

Imen Ben Youssef Zorgati

Directrice de l'École de design

Imen.ben.youssef.zorgati@umontreal.ca

Bureau 1042

Nathalie Renault

Adjointe à la direction

nathalie.renault@umontreal.ca

Bureau 1047

Myriam Lavallée

Technicienne en coordination de travail de bureau

myriam.lavallee@umontreal.ca

Bureau 1040

À venir

Technicienne en gestion des dossiers étudiants

tgde-dei@ame.umontreal.ca

Bureau 1044

Corps professoral en design d'intérieur

Imen Ben Youssef Zorgati – Professeure agrégée, bureau 1042 : <https://design.umontreal.ca/a-propos/corps-professoral/un-professeur/in/in35562/sg/Imen%20Ben%20Youssef%20Zorgati/>

Marie Tremblay-Laliberté – Chargée d'enseignement : marie.tremblay-laliberté@umontreal.ca

Page web à venir

Virginie LaSalle - Professeure adjointe, bureau 1014 : <https://design.umontreal.ca/a-propos/corps-professoral/un-professeur/in/in19714/sg/Virginie%20LaSalle/>

Marie-Josèphe Vallée - Professeure agrégée, bureau 1021 : <https://design.umontreal.ca/a-propos/corps-professoral/un-professeur/in/in15157/sg/Marie-Jos%C3%A8phe%20Vall%C3%A9e/>

Olivier Vallerand - Professeur adjoint, bureau 1009 : <https://design.umontreal.ca/a-propos/corps-professoral/un-professeur/in/in33100/sg/Olivier%20Vallerand/>

CODE D'ACCÈS ET UNIP

Ce code et votre UNIP vous ont été fournis lors de votre demande d'admission. Le UNIP fourni est temporaire, vous devez le modifier avant d'accéder à votre Centre étudiant.

<https://registraire.umontreal.ca/etudes-et-services/compte-udem-code-dacces-et-unip/>

Si vous rencontrez un problème de connexion (compte UdeM – compte visiteur – authentification à deux facteurs (A2F)), veuillez contacter les services de Technologie de l'information (TI) : 514 343-7288

L'attribution d'un nouveau UNIP peut se faire auprès des admissions pour un nouveau dossier nouvellement admis. Une fois à l'inscription des cours, la TGDE peut vous attribuer un nouveau UNIP temporaire sous condition de la présentation d'une carte d'identité avec photo.

CENTRE ÉTUDIANT ET COURRIEL ÉTUDIANT

SOUTIEN TÉLÉPHONIQUE : 514 343-7212

Le Centre étudiant ainsi que le courriel étudiant sont accessibles à partir de la page d'accueil de l'Université de Montréal: <https://www.umontreal.ca/>



EFFECTUER UN CHOIX DE COURS – HORAIRES

Vous devez vous inscrire à TOUS les cours obligatoires comme indiqué dans le cheminement qui suit. Vous êtes tenu de respecter le cheminement à plein temps tout au long de votre programme d'études. La TGDE se réserve

le droit de modifier/ajouter toutes inscriptions qui ne seraient pas conformes au cheminement exigé. L'inscription des cours s'effectue dans le Centre étudiant. **Lorsque vous effectuez votre inscription, vous devez le faire pour l'automne ET l'hiver.** Les horaires détaillés avec locaux sont affichés sur le site suivant (vérifiez les possibles mise à jour) : <https://design.umontreal.ca/vous-etes/etudiante-actuelle/documents-dinformation/#programme-de-baccalaureat-dei>

Structure : Baccalauréat en design d'intérieur (101610)	
Plan d'études - temps plein obligatoire	
1^{re} année - 1^{er} trimestre (automne)	1^{re} année - 2^e trimestre (hiver)
Cours obligatoires : <ul style="list-style-type: none"> • DEI1000 Introduction au design d'intérieur (3 cr.) • DEI1018 Atelier 1 en design d'intérieur (3 cr.) • DEI1211 Dessin et communication (3 cr.) • DEI1511 Histoire du design d'intérieur (3 cr.) • AME1212 Expression 2D et 3D (3 cr.) 	Cours obligatoires : <ul style="list-style-type: none"> • DEI1005 Méthodologies et processus (3 cr.) • DEI1012 Forme et couleur (3 cr.) • DEI1019 Atelier 2 en design d'intérieur (3 cr.) • DEI1031 Système de construction (3 cr.) • DEI2130 Tech. de présentation graphique (3 cr.)
2^e année - 3^e trimestre (automne)	2^e année - 4^e trimestre (hiver) –
Cours obligatoires : <ul style="list-style-type: none"> • DEI2001 Espace et individu (3 cr.) • DEI2010 Atelier 3 en design intérieur (6 cr.) • DEI2031 Matériaux et assemblages (3 cr.) • DEI2013 Conception assistée par ordi. (3 cr.) 	Cours obligatoires : <ul style="list-style-type: none"> • DEI2100 Atelier 4 en design d'intérieur (6 cr.) • DEI2325 Couleur et lumière des espaces int. (3 cr.) • DEI3555 Intention et éthique en design (3 cr.) • DEI1120 Modélisation 3D avancée (3 cr.)
<i>Session d'été optionnelle (après la 2e année complétée seulement) : DEI4200 Stage (3 cr.)</i>	
3^e année - 5^e trimestre (automne)	3^e année - 6^e trimestre (hiver)
Cours obligatoires : <ul style="list-style-type: none"> • DEI3003 Pratiques en design d'intérieur (3 cr.) • DEI3020 Éléments intérieurs et mobilier (3 cr.) • DEI3031 Systèmes env. et durables (3 cr.) • DEI3000 Atelier thématique (6 cr.) <p><i>Possibilité d'une session d'échange à l'international parmi l'une des institutions partenaires de l'École de design.</i></p>	Cours obligatoires : <ul style="list-style-type: none"> • DEI2002 Fondements conceptuels (3 cr.) • DEI3040 Atelier thématique avancé (6 cr.) <p><i><u>6 crédits à option (seulement 3 cr. si l'étudiant a fait le stage) parmi les blocs 01B – 02B – 03B – 04B ou 70A de la structure du programme et les cours disponibles à l'horaire</u></i></p>

Capsule d'aide pour l'inscription des cours : <https://registraire.umontreal.ca/etudes-et-services/inscription-choix-de-cours/#c14622>

DEMANDE D'EXEMPTION ET D'ÉQUIVALENCE DE COURS

Les demandes d'équivalence et/ou d'exemption de cours sont la responsabilité des nouveaux étudiants du programme. **Une seule demande sera acceptée dès le début du premier trimestre pour les 3 années du bac.** Les demandes doivent être complétées **avant le 15 septembre**. Toute demande reçue après la date d'échéance sera automatiquement refusée, à moins de cause majeure et en présentant un justificatif à l'appui. Vous devez démontrer la pertinence de votre requête en préparant un dossier complet.

Pour faire la demande, vous devez :

- Compléter le formulaire du Centre étudiant « CHE_Equivalence_Exemption » ou « CHE_Transfert » (voir les explications ci-dessous)
- Joindre une copie PDF du relevé de notes
- Joindre les plans de cours suivis correspondant à la demande
- Joindre en un seul document PDF, un échantillonnage de travaux de cours ou tout autre matériel réalisé en relation avec le cours demandé en équivalence

Il est important de souligner qu'après l'étude de la demande, le cas échéant, l'étudiant peut être convoqué par la responsable des exemptions/équivalences à une rencontre dans le but d'établir la pertinence de la requête.

****La réponse est communiquée avec l'approbation ou le refus du formulaire DÉÉU****

Équivalence : pour les cours de niveau universitaire

L'équivalence correspond à un cours de niveau universitaire dont le contenu est similaire à un cours du programme de design d'intérieur (ex. : DIN 1210 Histoire du design) et dont la note obtenue est égale ou supérieure à « B ». Les cours autorisés **seront crédités**, c'est-à-dire que l'étudiant n'aura pas besoin de suivre ces cours. La note au relevé de notes sera « EQV » et ne sera pas contributive à la moyenne.

Dans le cas d'un cours suivi à l'Université de Montréal et dont le sigle est identique à celui d'un cours de la structure du programme (ex. : DEI 1511 Histoire du design), il suffit de compléter le formulaire « CHE_Transfert », dans le Centre étudiant. Il n'est pas nécessaire de fournir un dossier complet (sauf sur avis contraire, le cas échéant). Le cours sera transféré dans le cheminement du bac. et la note sera contributive à la moyenne.

Exemption : pour les cours provenant des institutions de niveau collégial

L'exemption correspond à un cours ou un ensemble de cours de niveau collégial (voir tableau 2) dont le contenu est similaire à un ou des cours du programme universitaire de design d'intérieur et pour lequel la note obtenue est égale ou supérieure à « B ». Les exemptions s'appliquent à certains cours seulement (voir tableau 1) et s'ils sont autorisés, ils seront crédités.

Maximum de crédits autorisés : L'équivalence de cours ne peut être accordée pour plus de la moitié des crédits du programme (45 cr.). Pour l'exemption de cours de niveau universitaire, l'École de design accepte **une limite de 9 crédits** parmi les cours du programme pouvant être exemptés (voir tableau 1).

Étudiants ayant un DEC en Techniques de design d'intérieur : Pour ces étudiants, les exemptions peuvent être autorisées pour un maximum de 12 crédits parmi les cours du programme pouvant être exemptés (voir tableau 1).

Étudiant ayant un DEC professionnel en Technique d'architecture : Pour ces étudiants, les exemptions peuvent être autorisées pour un maximum de 9 crédits parmi les cours du programme pouvant être exemptés avec substitution (voir tableau 1).

Tableau 1

Cours du programme pouvant être exemptés			
Création et design d'intérieur (bloc obligatoire 02A)			
Forme et couleur	DEI1012	3 cr.	2 ^e trimestre (hiver)
Communication visuelle (bloc obligatoire 04A)			
Expression 2D et 3D	AME1212	3 cr.	1 ^{er} trimestre (aut.)
Dessin et communication	DEI1211	3 cr.	1 ^{er} trimestre (aut.)
Conception assistée par ordinateur	DEI2013	3 cr.	3 ^e trimestre (aut.)
Techniques de présentation graphique	DEI2130	3 cr.	2 ^e trimestre (hiver)
Connaissances techniques et professionnelles (bloc obligatoire 03A)			
Systèmes de construction	DEI1031	3 cr.	2 ^e trimestre (hiver)
Matériaux et assemblages	DEI2031	3 cr.	3 ^e trimestre (aut.)

Tableau 2.

Prérequis collégial permettant l'exemption d'un cours du programme		Cours du bac pouvant être exemptés
E	Théorie pratique de la couleur Couleur appliquée	DEI1012 Forme et couleur
C	Langage visuel I Langage visuel II Organisation bidimensionnelle Organisation tridimensionnelle	AME1212 Expression 2D et 3D
	Dessin et rendu Rendu et présentation	DEI2130 Tech.de présentation graphique
	Dessin assisté par ordinateur I Dessin assisté par ordinateur II (+réussite de l'examen d'exemption)	DEI2013 Conception assistée par ordinateur
T	Matériaux et finis Dessin architectural I Dessin architectural II Dessin architectural III Dessin architectural IV	DEI2031 Matériaux et assemblage
	Construction à ossature de bois I Construction à ossature de bois II Construction à ossature d'acier Construction à structure de béton	DEI1031 Système de construction
	Dessin et technique I Dessin et technique II Dessin architectural I	DEI1211 Dessin et communication

	Dessin architectural II Dessin architectural III Dessin architectural IV	
--	--------------------------------------------------------------------------------	--

E= Éléments de base du design

C= Communication

T= Techniques et professionnelles

COURRIEL INSTITUTIONNEL OBLIGATOIRE

L'Université met à votre disposition une adresse de courrier électronique. C'est avec cette adresse que les professeurs et le personnel administratif communiqueront avec vous. Il est donc obligatoire de l'activer une fois les cours inscrits au dossier. Il est possible de rediriger vos messages institutionnels vers une adresse courriel personnelle mais *notez que le transfert n'est pas garanti et assurez-vous de surveiller votre boîte des courriels indésirables*. Il est donc important que l'étudiant consulte régulièrement sa boîte courriel institutionnel pour prendre connaissance des informations. Voici la procédure pour l'activer :

Rendez-vous sur le site suivant : http://www.ti.umontreal.ca/profil_usager/profil_ti.html

- Cliquez sur « Mon accès UdeM »;
- Entrez vos identifiants si nécessaire (code d'accès et UNIP);
- Dans le menu de gauche, sélectionnez « courriel »;
- Paramétrez votre courriel selon votre choix.

Le courriel est accessible sur la page d'accueil de l'Université de Montréal.

CARTE ÉTUDIANTE

Vous devez vous procurer votre carte étudiant au Centre d'émission de la carte UdeM. Cette carte vous servira de preuve d'identité reconnue par l'Université, pour emprunter des documents à la bibliothèque ou pour recevoir une attestation officielle au Registrariat. Vous devez être inscrit à vos cours avant de demander votre carte.

Pour plus de détails et pour connaître l'horaire du Centre d'émission :

<https://registraire.umontreal.ca/etudes-et-services/carte-udem/>

FRAIS DE SCOLARITÉ ET ASSURANCES ÉTUDIANTES

Il est important d'acquitter le total des frais de scolarité avant la date d'échéance de paiement pour éviter de payer des frais d'intérêts en plus de risquer une désinscription des cours et/ou un blocage de dossier. Voici un lien à consulter pour répondre à vos questions sur les coûts, les modes de paiements disponibles ou pour contacter l'équipe des Droits de scolarité : <https://registraire.umontreal.ca/droits-de-scolarite/payer-une-facture/> .

Pour le Bureau de l'aide financière : <http://www.baf.umontreal.ca>.

Pour le Bureau des bourses d'études : <http://www.bourses.umontreal.ca/1erCycle/>

Les frais d'assurances de santé et dentaires pour les étudiants (ASEQ) sont automatiquement ajoutés à votre facturation. Si vous ne souhaitez pas en bénéficier, vous devez les annuler auprès de la FAECUM :

<http://www.faecum.qc.ca/services/assurances-aseq> .

ACHAT D'UN ORDINATEUR / SERVICE INFORMATIQUE

L'achat d'un ordinateur portable est obligatoire. Vous trouverez les recommandations informatiques au lien suivant : <http://informatique.ame.umontreal.ca/infopratiques.html>

Les étudiants peuvent se procurer gratuitement une licence logicielle de Windows 10 sur le site web dans la section « Programme Microsoft Imagine » : <http://informatique.ame.umontreal.ca/logiciels.html>

Pour toute question ou aide informatique, vous pouvez contacter notre équipe technique par courriel : informatique@ame.umontreal.ca

CASIERS

Il est possible de réserver un casier à compter de la mi-août. Toutes les réservations et le paiement de la location se font auprès de la Direction des immeubles :

<https://di.umontreal.ca/services/location-de-casiers/>

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE

Règlement des études propre au **programme de baccalauréat en design d'intérieur** :

<https://admission.umontreal.ca/programmes/baccalaureat-en-design-dinterieur/reglements/>

Règlement pédagogique **des études de 1^{er} cycle** :

<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

REGROUPEMENT ÉTUDIANT RÉD ET SERVICES DE L'UDEM

Au sein de l'École de design, le Regroupement des Étudiants en Design (RÉD) est constitué de deux comités. Un premier pour les études en design industriel (CEEDIN) et un deuxième pour les études en design d'intérieur (CEDEI).

Le RÉD (Regroupement des Étudiants en Design) est un regroupement d'étudiants élus par les membres. Ses membres exécutifs (C.E) siègent sur différents comités comme le CEEDIN (Comité des études en design industriel) et le CEDEI (Comité des études en design d'intérieur). Le RÉD assure l'organisation de toutes les activités concernant la vie étudiante en design. Par le biais de ses activités formatrices et divertissantes, l'association s'assure d'une bonne communication entre les étudiants, professeurs, intervenants et employeurs.

Courriel : red.ame.udem@gmail.com

Sur Instagram : @red_udem

Sur Facebook : <https://fr-ca.facebook.com/RED.UdeM/>

Un guide a également été mis en ligne afin de vous familiariser avec tous les services offerts au sein de l'institution universitaire : <https://amenagement.umontreal.ca/vous-etes/nouvelle-etudiante/services-a-ludem/> (emplois, cliniques, action communautaire, etc.).

SERVICES DE LA FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT

	Local	Contact
Atelier de bois	0094	Alexandre McNeil : 514 343-6111 poste 1032
Atelier des maquettes	0097	Julie Thierry : 514 343-6111 poste 3774
Atelier de métal	0156	Simon Guérin : 514 343-6111 poste 1879
Atelier de plastique	0154	Aldric Julienne : 514 343-6111 poste 1878
Atelier numérique	0132-2	Guy Fortin : 514 343-6111 poste 45114
Audiovisuel (TI)	1088*	514 343-7681
Bibliothèque	1162	514 343-6111 poste 7177
Café étudiant	1100	514 343-6111 poste 4033
Matériauthèque	3153	514 343-6111 poste 31044
COOP et service d'impression	0046	514 343-7879
Services informatiques	4047	informatique@ame.umontreal.ca

*Pavillon Marguerite-d'Youville : 2375, chemin de la Côte-Sainte-Catherine

<https://ti.umontreal.ca/offre-de-services/services-par-categorie/audiovisuel-et-multimedia/prest-dequipements-audiovisuels-pst/>